



œufs sur les pattes postérieures

Alyte accoucheur
5 cm



Scoteanax à ventre jaune
5 cm

Pupille en forme de cœur ou de Y

Face inférieure jaune vif ou orangée marbrée de gris - noir bleuté



Pelodyte ponctué
5 cm

membres allongés

Pupille verticale en forme de goutte d'eau à l'envers

Tout le dessous vert vif uni et bandes noir sur les flancs



Rainette arboricole
5 cm

longs doigts terminés par des ventouses



Grenouille agile
8 cm

masque sombre

Pupille horizontale

Museau long

Tympan aussi grand que l'œil

Ventre jaune - orange souvent sans taches



Triton palmé
9 cm

Filament caudal

Palme des ongles



Triton alpestris
9 - 12 cm

hête base à bord droit

Ventre orange vif sans taches

Des généralement pourvus par une ligne jaune



Triton pondus
10 cm

hête dorsale ondulée

Crêtes pointues de couleur noire

Palme lobée

Gorge pigmentée qui cède

Triton marbré
16 cm

♀ ligne orange sur le dos



Crête à bord légèrement festonné

Ventre gris



Crapaud commun
9 - 11 cm

Glandes parotides proéminentes

Coloration tachée ou lignes de jaune

Salamandre tachetée
15 - 20 cm

Les Amphibiens de Normandie



Grenouilles vertes (3 espèces)
8 - 15 cm

Borocèles latro-dorsaux

Sac vocal latéral

Pe de marque

Pupille horizontale



Grenouille rousse
9 cm

Borocèles non parallèles se repliant au milieu du dos

Museau arrondi et busqué

masque sombre

tympan plus petit que l'œil (1/2 taille de l'œil)

Les Amphibiens de Normandie

Qu'est-ce qu'un amphibien ?

Les amphibiens, aussi nommés batraciens, sont des animaux possédant une "double vie", aquatique et terrestre. Les larves (têtards) évoluent dans l'eau en respirant avec des branchies, puis après une **métamorphose** au cours de laquelle des poumons se développent, les amphibiens mènent une vie terrestre.

Ils se nourrissent d'une foule d'invertébrés "nuisibles" pour l'Homme (moustiques, limaces...) et sont, à leur tour, des proies appréciées par de nombreux prédateurs (brochets, cigognes...) : ils sont donc indispensables pour l'équilibre naturel.

Une faune riche mais menacée...

La Normandie est une zone d'importance majeure pour les amphibiens car elle héberge plus de la moitié des espèces présentes en France, pays qui possède par ailleurs la plus grande diversité batrachologique d'Europe. Mais pour combien de temps encore ?

En effet, dix-huit espèces d'amphibiens étaient encore présentes en Normandie au siècle dernier. Depuis, le pélobate brun a disparu et le sonneur à ventre jaune est, à son tour, gravement menacé de disparition. Toutes les autres espèces sont en régression sur le plan national, voire européen.

Comment expliquer cette richesse ?

L'abondance des précipitations et la douceur des températures qui caractérisent le climat d'une grande partie de la Normandie offrent aux amphibiens, animaux à "sang froid", des conditions de vie favorables.

Par ailleurs, la présence d'une mosaïque de milieux naturels tels que les dunes, les landes, les marais, les bocages, les forêts, etc. répond aux exigences écologiques de ces différentes espèces. En outre, les cinq départements normands, de par leur situation géographique, hébergent des espèces en limite de répartition nord ou sud.

Comment expliquer cette menace ?

La destruction des milieux naturels est une cause directe qui entraîne la raréfaction des amphibiens. Mais plus largement, les facteurs de déclin de cette faune sont liés aux pollutions des eaux, des sols et même de l'atmosphère qui conduisent à l'augmentation du rayonnement ultraviolet, aux pluies acides et au réchauffement climatique...

Comment sauvegarder les amphibiens ?

Si vous possédez une mare ou une prairie humide, essayez de la préserver. Évitez d'y introduire poissons, tortues... qui sont des prédateurs redoutables. De même, n'y plantez pas d'espèces végétales ornementales car certaines sont envahissantes (jussie, myriophylle du Brésil, etc.).

Sur votre terrain, essayez de ne pas utiliser de pesticides (herbicides, insecticides...) responsables de graves pollutions des milieux aquatiques.

Pour en finir avec des erreurs courantes...

Les grenouilles ne sont pas les femelles des crapauds mais des espèces différentes.

Les tritons ne sont pas des lézards d'eau ; ce sont bien des amphibiens et non des reptiles.

Les tritons ne sont pas les larves des grenouilles : il ne faut pas les confondre avec les têtards.

Les salamandres, appelées localement *môrons*, sont inoffensives ; elles ne crachent ni flamme ni venin !

Les couleuvres ou les hérons ne sont pas "méchants" parce qu'ils mangent des grenouilles : ces prédateurs participent, eux aussi, à l'équilibre naturel.

Tous les amphibiens sont protégés par la loi : leur destruction ainsi que l'enlèvement et le transport de leurs œufs ou larves sont interdits.



Crapaud commun



Grenouille verte



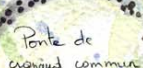
Salamandre tachetée



Triton marbré



Triton crêté



Ponte de crapaud commun



Ponte de grenouille brune

Une question, un doute... contactez l'observatoire régional de la batrachofaune :

Manche : 02 33 46 37 06 / mickael.barrioz@cpiecotentin.com
Calvados : 02 31 30 43 27 / accueil@cpievdo.fr
Orne : 02 33 96 79 70 / etudes@cpie-collinesnormandes.org

Amphibiens et zones humides

Le district hydrographique de la Seine et des cours d'eau côtiers normands voit les superficies de ses zones humides - pourtant si précieuses pour la qualité et le régime des eaux - réduites un peu plus chaque année. Les populations d'amphibiens qui dépendent directement de ces milieux suivent malheureusement la même évolution négative.

Les causes de régression de ces zones humides sont multiples. Parmi celles identifiées par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie figure la création de plans d'eau en particulier pour les activités récréatives.

Aussi avant de créer une mare, faites attention au site, à sa richesse biologique, mais aussi à la réglementation. N'introduisez aucune espèce non locale. Optez pour de petites dimensions (quelques m² dans le jardin, plusieurs dizaines de m² sur les plateaux agricoles), la plus grande diversité en batraciens ne se rencontrant pas forcément dans les plus grandes mares...

Agence de l'Eau "Seine-Normandie"
Direction Bocages Normands

